

SYNTAXE ET SEMANTIQUE : COMPLEMENTARITE, DEPENDANCE ET AUTONOMIE DE DEUX NOTIONS GRAMMATICALES

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

e-mail : gnamb@yahoo.fr

Résumé

La grammaire normative considère les propriétés syntaxiques d'une phrase comme devant être sémantiquement motivées. Ce type de caractérisation définit les contraintes syntaxiques et sémantiques dans un énoncé. La conception de CHOMSKY qui met en évidence l'autonomie de la syntaxe, inverse le rapport syntaxe/sémantique par rapport à ce que pouvait soutenir la grammaire traditionnelle. Cet article qui s'inscrit dans la foulée de l'analyse chomskyenne souligne que la syntaxe est fondée sur des règles et des principes de structuration qui sont déterminés indépendamment de toute considération sémantique ; la syntaxe est donc autonome par rapport à la sémantique, et le sens n'est plus premier, mais doit se concevoir comme une interprétation des formes syntaxiques.

Mots-clés : autonomie, complémentarité, dépendance, sémantique, Syntaxe.

Abstract

Standard Grammar considers the syntactic properties of a sentence as being semantically motivated. This type of characterization defines the syntactic and semantic constraints in an utterance. The conception of Chomsky focuses the autonomy of syntax reverses the relationship syntax/semantic regarding what could sustain traditional grammar. This article stays close on Chomskian's analysis heels underlining that syntax is based on some rules of structuring. These rules are determined independently from any semantic consideration; Syntax is therefore autonomous comparing to semantic and meaning is no more the first, but should be conceived as an interpretation of syntactic forms.

Keywords : syntax, semantics, complementarity, dependence, autonomy.

INTRODUCTION

La description des rapports entre syntaxe et sémantique présuppose l'existence de critères bien définis permettant une distinction nette entre ces deux aspects traditionnels de la linguistique. Or, une connaissance sommaire de l'actualité linguistique permet de voir que nous sommes bien loin de pouvoir fournir ces critères et qu'il existe la plus grande diversité quant à la délimitation exacte des frontières de ces domaines. La réflexion sur la syntaxe et la sémantique naît de l'acception selon laquelle le sens (sens vient de sémantique) d'un énoncé est tributaire du contexte syntaxique (vient de syntaxe) dans lequel il est introduit. L'assertion vient de Noam CHOMSKY (1969) qui affirme qu'« en écrivant le sens d'un mot, il est souvent utile, sinon nécessaire de se référer au cadre syntaxique dans lequel il est inséré. » La syntaxe et la sémantique constituent deux des branches ou parties de la grammaire. Y-a-t-il une interrelation entre ces deux composantes de la grammaire ? L'interrelation porte sur la compréhension, la lecture d'un énoncé, d'un texte, d'un mot. La compréhension ou la lecture implique l'association des mots ou éléments grammaticaux pour en produire un sens complet et compréhensif. S'il y a une interrelation, une corrélation entre ces deux termes, c'est qu'ils peuvent être complémentaires

dans la lecture, l'interprétation d'une phrase, d'un paragraphe, d'un texte. En revanche, la relation entre ces deux entités a-t-elle des limites ? Ce qui pose le problème de frontière entre les deux entités. S'il y a une frontière, cela implique que chaque entité peut être autonome. D'où la question de leur autonomie, chacune. L'autonomie s'explique par le fait que dans certaines situations, le sens affecté à un mot, à un énoncé ne dépend pas de son contexte syntaxique (ne parlons-nous pas en français d'expressions idiomatiques ?). L'analyse traitera les questions. Elle s'inspire de l'analyse de contenu, teintée de la démarche déductive, parce qu'elle partira des phrases, des énoncés (comme les faits) pour déboucher sur des règles, sur des réponses ou conclusions. Cette étude se présente de la manière suivante:

- syntaxe et sémantique, deux banches de la grammaire du français ;
- complémentarité, dépendance et autonomie des termes ;
- dépendance de fait entre la syntaxe et la sémantique.
- Syntaxe et sémantique, deux branches de la grammaire du français

L'approche définitionnelle des deux termes se révèle nécessaire car elle permet une large connaissance de ces entités, éléments centraux de la présente étude.

0-1- La notion de syntaxe en grammaire

Selon NEVEU (2015 :341), le mot "syntaxe" est issu du bas latin «syntaxis» et exprime «ordre, arrangement, disposition des mots», à partir du grec «suntaxis», formé sur la préposition «sun» qui signifie «avec» et le nom «taxis» qui désigne «ordre, arrangement, disposition». Selon cet auteur, « le terme désigne tout à la fois l'organisation des mots et des groupes dans l'énoncé, et l'étude de cette organisation. »

Dans la même optique, GALISSON et COSTE (1976 :546) désignent le terme comme la « partie de la grammaire traditionnelle qui traite :

- de la manière dont les mots peuvent se combiner pour former des propositions ;
- et de l'enchaînement des propositions entre elles. »

Les deux acceptions se recoupent en ce sens que la syntaxe apparaît comme la combinatoire qui permet d'écrire ou de dire correctement un énoncé, une expression, des propositions dans une langue donnée. L'objet donc de la syntaxe ne consiste pas simplement à exposer les règles de construction, de combinaison d'un énoncé ou d'une phrase ; à se contenter de mettre en œuvre uniquement les règles de structuration d'un énoncé, d'une phrase. Mais, surtout son objet d'étude repose sur l'élaboration de modèles théoriques dont la fonction est de proposer des hypothèses explicatives et des systèmes d'analyse des structures syntaxiques. Un exemple pris en Côte d'Ivoire est proposé à l'effet d'expliquer ou d'illustrer la notion de syntaxe comme modèle théorique pour expliquer, enseigner des règles d'élaboration des énoncés, des phrases, des propositions. En effet, en Côte d'Ivoire l'on a tendance à employer à tort une locution conjonctive à savoir «à moins que» : dans le présent exemple, P1 et P2 sont des phrases (P1, le conférencier convaincra l'auditoire à moins qu'il présente des arguments solides ; P2, le conférencier convaincra l'auditoire à moins qu'il ne présente des arguments solides). En réalité, la locution conjonctive à moins que» exprime la négation. Ainsi, P1 assure que le conférencier convaincra son auditoire que s'il ne présente pas des arguments solides. Ce qui reste paradoxal. Et cette pratique langagière foisonne en Côte d'Ivoire : un enfant s'adressant à son père dira (papa, j'irai à l'école à moins que tu me donnes de l'argent) ou une femme monologuant déclara (je m'achèterai cette voiture à moins que j'aie beaucoup d'argent). La locution conjonctive «à

moins que» exprimera l'affirmation que si l'on lui adjoint l'adverbe «ne» ou «n'» placé après lui dans la chaîne de construction phrastique. Dans ce cas, P2 (le conférencier convaincra l'auditoire à moins qu'il ne présente des arguments solides) est le mieux indiquée pour exprimer la situation. Dans la même perspective, les énoncés (papa, je n'irai à l'école à moins que tu ne me donnes de l'argent et je m'achèterai cette voiture à moins que je n'aie beaucoup d'argent) constituent les versions correctes, en ce sens que dans la première monture (sans ne ou n') les phrases indiquent que l'enfant ira à l'école que si son père ne lui donne pas de l'argent ou la femme s'achètera une voiture que si elle ne possède pas beaucoup d'argent. Ce qui est incorrect dans une approche sémantique.

Ces exemples expliquent comment l'on procède pour enseigner la notion de syntaxe en indiquant le modèle de construction de phrases. Il ne s'agit pas d'exposer des théories syntaxiques, mais de les inculquer, les ingurgiter par des méthodes efficaces d'apprentissage, d'enseignement.

0-2- La notion de sémantique en grammaire

NEVEU (2015 :318) qui a cité François RASTER définit le terme comme le « domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et leur combinaison dans le discours. » La sémantique est donc l'étude des sens des morphèmes et de leurs combinaisons. Telle que définie, la sémantique implique que le sens que l'on affecte à un mot, à une expression ou à une phrase, dépend de la manière dont le mot ou l'expression est en relation avec les autres constituants de la phrase ; la façon dont la phrase est énoncée dans le discours. La sémantique présente plusieurs aspects de sa définition :

- la sémantique logique qui étudie les conditions de vérité des énoncés, elle définit le sens comme une relation de dénotation (sens propre, sens premier) entre des signes linguistiques et des entités du monde (monde réel ou monde de l'imaginaire). Ainsi, dans l'énoncé «elle a construit une maison», le sens de «maison» a une approche purement dictionnaire, c'est-à-dire « bâtiment d'habitation » selon LAROUSSE (2008 :609) ;

- la sémantique linguistique autonome qui définit le sens comme une relation linguistique entre les signifiés. En linguistique, la notion de signifié est mise en lumière par rapport aux termes signifiant et référent. Dans la phrase susmentionnée, le signifiant désigne la maison comme la représentation graphique (maison) et phonétique [mɛsɔ̃], le référent comme la représentation physique (bâtiment) et le signifié comme l'idée de résidence, d'habitation destinée à l'homme, à la famille humaine. La sémantique linguistique autonome renvoie donc à la signification d'un terme, au sens connoté, au sens figuré ;

- la sémantique psychologique qui définit le sens comme une relation entre des signes linguistiques et des opérations mentales. Le sens d'un mot, d'un texte, d'une expression tient compte de la mentalité de l'auteur de l'ouvrage dont sont issus ou tirés le texte, le mot, de l'auteur de l'ouvrage dont sont issus ou tirés le texte, le mot, l'expression ou de la mentalité des acteurs du texte ou de l'ouvrage. L'on présente les notes de devoir (exercice fait par des apprenants dans le cadre d'un apprentissage) des apprenants d'une classe terminale en mathématique. Ces notes sont toutes inférieures à la moyenne et vont de 1 à 5/20. Pour comprendre le sens d'une telle situation, l'on devrait savoir les conditions mentales dans lesquelles les apprenants ont obtenu ces notes. Et en réalité, le jour de l'évaluation, il faisait une chaleur excessive dans une salle où le toit n'est qu'en tôle métallique. L'environnement de l'évaluation donnera

un sens approprié ou conforme à la situation suscitée ;

- la sémantique cognitive qui adopte également un point de vue mentaliste, mais qui oriente surtout l'étude du sens vers des questions relatives à l'expérience et à la conscience. Cette forme de la sémantique s'appuie donc sur l'expérience vécue et la conscience pour donner le sens d'un mot, pour effectuer un sens à une situation. En Côte d'Ivoire, l'individu qui a vécu la crise post électorale de 2010 est le mieux indiqué pour expliquer cette situation. Cet individu, acteur ou témoin des événements ayant trait à cette guerre et ayant une conscience forgée de la situation de guerre, peut se fonder sur son expérience et sa conscience pour expliquer les effets néfastes d'une guerre civile, la guerre civile dans ce pays.

La sémantique comme l'étude des sens ou des interprétations devrait tenir compte de la logique, de la linguistique autonome, de la psychologie et de l'aspect cognitif pour présenter une approche efficiente d'une situation donnée.

0-3- Y-a-t-il un lien entre les deux notions grammaticales ?

Dans la pratique courante de la grammaire, notamment dans les analyses, les opérations grammaticales d'analyse morphologique, syntaxique ou sémantique, l'on constate une corrélation entre les termes morphologie et syntaxe (morphosyntaxe) d'une part et la morphologie et la sémantique d'autre part (morphosémantique). La morphologie d'un mot, d'un morphème désigne la forme de ce mot ou morphème. La syntaxe dans laquelle un mot ou morphème s'insère sera conforme à sa morphologie. Autrement, si le sujet de la phrase est au singulier ou pluriel (nombre), le verbe qui exprime son action s'y accomode en nombre. Si le sujet de l'énoncé est au masculin ou féminin (genre), le verbe qui exprime son état s'y accordera en genre. Des énoncés «les élèves arrivent» et «l'élève arrive», il y a deux représentations syntaxiques non identiques en ce sens que les syntagmes verbaux (arrive et arrivent) ne sont pas identiques, identité par analogie à la flexion. Autrement, «élève» singulier) donne «arrive» et élèves (pluriel) donne «arrivent». De même, dans les phrases «un gentil homme» et «une gentille femme», la morphologie de «gentil» dépend de celle de «homme» (masculin) et la morphologie de «gentille» est tributaire de «femme» (féminin). De ces exemples, de fait, les notions de morphosyntaxe et de morphosémantique existent. Qu'en-est-il de la liaison syntaxe-sémantique ? peut-on parler de la syntaxosémantique ? il n'est pas superflu d'indiquer que les termes morphosyntaxe et morphosémantique résultent d'une opération grammaticale, notamment en lexicologie (étude du lexique, qui est l'ensemble des mots mis à la disposition d'un locuteur) où l'une de ses composantes, le télescopage permet d'obtenir un mot à partir de plusieurs entités (courriel vient de courrier et électronique, informatique est née de information et télématique, alicament provient de aliment et de médicament, franglais vient de français et d'anglais). De ce fait donc, la syntaxosémantique n'existe pas, c'est-à-dire du point de vue du dictionnaire. Cependant, ces deux entités peuvent se compléter, s'associer pour accomplir une fonction, un rôle en grammaire, en tant que deux entités autonome, dépendante chacune. Après quoi, il sera question de leur complémentarité, de leur dépendance et de leur autonomie.

I. COMPLÉMENTARITÉ, DÉPENDANCE ET AUTONOMIE DES TERMES

Il s'agit de mettre en œuvre la complémentarité, la dépendance et l'autonomie de ces termes grammaticaux, dans la lecture d'un procès, d'un énoncé, dans l'interprétation des constructions phrastiques.

1-1- Complémentarité des deux entités

Leur complémentarité implique la corrélation, l'interrelation entre elles. Cette complémentarité signifie que dans la lecture, l'interprétation d'une phrase, l'on a obligation de tenir compte à la fois de la syntaxe et de la sémantique pour réaliser cette lecture, cette interprétation. L'illustration est faite par l'exemple suivant portant sur les phrases P3, P4 et P5 suivantes :

- P3 : la jeune fille est admise à son concours ;
- P4 : la femme mange assise ;
- P5 : quand la femme est assise, elle mange.

Dans les trois cas de figure, l'on est obligé de tenir compte et de la syntaxe et de la sémantique pour donner un sens aux mots soulignés. En effet, «jeune» dans P3, «assise» dans P4 et «assise» dans P5 sont des adjectifs qualificatifs car selon KANNAS (2015 :538), l'adjectif vient du latin «adjectivum» qui signifie «qui s'ajoute», « dans la phrase, l'adjectif vient compléter, préciser ou déterminer un nom. » Lorsqu'il qualifie un nom, il est appelé adjectif qualificatif.

Dans P3, «jeune» est dit épithète car lié directement à «fille», dans P4, «assise» est dit mise en apposition parce qu'il est séparé de «femme» par un élément grammaticale (mange) et dans P5, «assise» est taxé d'attribut parce qu'il est relié à «femme» par un verbe copule ou d'état (est).

Les différents sens affectés aux mots soulignés dans les trois énoncés l'ont été conformément à la complémentarité de la syntaxe et de la sémantique.

1-2- Dépendance de la sémantique à la syntaxe

Cette approche est identique à l'acception de CHOMSKY (introduction de la présente étude). Selon cette assertion, l'interprétation, le sens d'un mot, d'une situation dépend de son cadre syntaxique. Autrement, telle représentation syntaxique entraîne un sens, une sémantique conforme à cette représentation syntaxique. Il faut le démontrer par des constructions phrasiques. Soit P la lettre abrégative du mot phrase. L'on affecte les adjectifs cardinaux numéraux (6,7, 8 et 9) à P pour donner respectivement P6, P7, P8 et P9.

- P6 : tuer pas, laisser passer ;
- P7 : tuer, pas laisser passer ;
- P8 : assis sur un tronc d'arbre, les bœufs passèrent devant nous ;
- P9 : assis sur un tronc d'arbre, nous vîmes des bœufs passer devant nous.

La sémantique de chaque phrase dépend étroitement de son cadre syntaxique d'énonciation :

- dans P6, la position de la virgule (après pas) indique de ne pas tuer, mais de laisser passer ;
- dans P7, la virgule placée après «tuer» indique qu'il faut tuer et qu'il ne faut pas laisser passer ;
- dans P8, ce sont les bœufs assis sur un tronc d'arbre qui passèrent devant eux-mêmes ;
- dans P9, c'est «nous» assis sur le tronc d'arbre qui vîmes les bœufs passer de-

vant «nous-mêmes».

Dans les phrases P6 et P7, l'explication paraît évidente, ce qui n'est pas le cas des phrases P8 et P9. Le cas concernant ces deux énoncés trouve son explication dans l'accord du participe passé ou présent. A ce propos, GREVISSE (1995 :210) affirme que « la clarté demande que le participe (présent ou passé) placé au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase se rapporte au sujet du verbe base de la phrase. » Et selon le même auteur (1995 :200), le participe est la forme adjectivale du verbe : il tient à la fois dans la nature du verbe et celle de l'adjectif. Dans la phrase P8, il n'y a pas de sujet, notamment le sujet du verbe base de la phrase auquel se rapporte le participe passé «assis». Autrement, grammaticalement, «assis» devrait se rapporter à un sujet, celui-ci n'existe pas dans P8. Cependant, dans P9, le participe passé «assis» se rapporte au sujet du verbe base (vîmes) de cette phrase. Il est donc clairement établi que ce sont les genres (nous) qui sont assis sur le tronc d'arbre qui ont vu les bœufs passer devant eux.

Les différentes phrases ont mis en relief la dépendance de la sémantique à la syntaxe. C'est le contexte syntaxique qui détermine le sens d'un mot, d'une expression, d'une phrase.

1-3- Autonomie de chaque entité grammaticale

Cette autonomie se présente lorsque la sémantique ou le sens affecté à une phrase, à un mot, à une expression ne résulte pas de la corrélation, de l'interrelation entre les deux termes. La situation est illustrée par trois phrases :

- P10 : l'appétit vient en mangeant ;
- P11 : l'enfant vient en buvant ;
- P12 : l'éléphant vient en détruisant les arbres.

Dans ces trois phrases, «en mangeant», «en buvant» et «en détruisant», constituent le gérondif. Et le gérondif est classé dans la catégorie des modes du verbe. Selon DUBOIS et alii (1994 :306) qui sont paraphrasés, il est formé d'un affixe invariable -ant, précédé du morphème «en» ou de la préposition «en». D'où «en mangeant», «en buvant» et «en détruisant», dans les phrases P10, P11 et P12. Dans une phrase, le gérondif exprime la postériorité ou la simultanéité de l'action qu'il indique par rapport à l'action du verbe principal de cette phrase. Autrement, dans P10, «en mangeant» est une action qui se déroule après «vient» ou au même moment que celui-ci, dans P11 «en buvant» consacre la postériorité ou l'antériorité de l'action de boire par rapport à l'action de venir et dans P12, «en détruisant» se déroule après ou à la même période que celui-ci. Dans P11, «l'enfant vient» mangeant quelques instants après ou au même moment, dans P12, «l'éléphant vient» détruisant les arbres après ou à la même période. Dans ces énoncés, les sujets sont respectivement l'enfant et l'éléphant. Quel est donc le sujet dans P10 ? Est-ce l'appétit ? Si c'est le cas, est-ce que l'appétit peut-il venir lui-même en mangeant ?

Ici, l'on ne tient pas compte de la syntaxe pour donner un sens à la phrase. Et pourtant, cette phrase indique que c'est au fur et à mesure que l'on mange que l'appétit survient. «L'appétit vient en mangeant» est une formule idiomatique qui n'obéit à aucune prescription grammaticale. Dans la langue française, partout où cette langue est pratiquée, cette formule est en vigueur. Elle consacre l'autonomie de la sémantique et de la syntaxe. Autrement, dans l'interprétation de la phrase P10, chaque entité n'influe pas sur l'autre. Et pourtant, la sémantique devrait dépendre de la syntaxe.

II. LA DÉPENDANCE A PRIORI DE LA SÉMANTIQUE À LA SYNTAXE

A quelques exceptions près, la sémantique devrait dépendre de la syntaxe dans la lecture, l'interprétation, la compréhension d'une phrase, d'un texte, d'un mot. Autrement, toute approche sémantique devrait être conforme à la représentation, au cadre syntaxique. Un individu qui s'écrie « aïe ! », ou « chut ! » ou « hélas ! » n'exprime respectivement que la douleur (aïe), le silence (chut) ou la désolation (hélas) ; ces interjections (une des neuf classes grammaticales) ont valeur de mots-phrases (mots simples ou composés qui représentent des énoncés ou phrases). Chaque interjection possède une syntaxe propre à elle. Son interprétation, sa compréhension, sa lecture est conforme à sa syntaxe. Ces exemples démontrent que la sémantique dépend de la syntaxe. Il est question d'illustrer la situation à différents ordres.

2-1- Dépendance à travers la ponctuation

La dépendance de la sémantique à la syntaxe se traduira à travers la ponctuation, notamment la virgule, le point et les deux points, éléments de la ponctuation, appelés les signes de ponctuation ou signes typographiques. D'ailleurs, à propos de la ponctuation, les études de DRILLON (1991), de JACQUENOD (1994) et de CHRISTENSEN et alii (1995) ont mis en relief le caractère capital, primordial qu'a la ponctuation dans la compréhension d'un texte, d'une phrase, etc. Ces signes typographiques seront mis en relief par le truchement de cette phrase non ponctuée P13 (l'animal de l'arbre contemple la nature).

3-1-1- Dépendance à travers la virgule et le point

La ponctuation par la virgule et le point imprime un sens à la phrase, conformément à la représentation syntaxique de la phrase : de l'arbre, l'animal contemple la nature.

Cette phrase indique que l'animal est dans l'arbre et contemple la nature. Les différentes positions de la virgule (après l'arbre) et du point (à la fin de la phrase) ont imprimé un sens, une interprétation conforme à la syntaxe de la phrase.

3-1-2- Dépendance à travers le point.

A travers le point, P13 se présente comme suit : l'animal de l'arbre contemple la nature. P3 signifie que l'animal issu, ayant pour milieu de vie, l'arbre, contemple la nature. Cette phrase indique l'origine de l'animal qui contemple la nature, c'est à dire l'arbre. Dans cette phrase, le point seul a permis d'assurer la ponctuation. Et la sémantique est afférente à la syntaxe.

3-1-3- Dépendance à travers les deux points et le point

P13 s'inscrit dans le cadre du discours et cela fait intervenir d'autres éléments (le forestier) dans l'énoncé : le forestier dit : « l'animal de l'arbre contemple la nature. » P13 consacre le discours, notamment le discours direct. A propos du discours, DUBOIS et alii (1994 : 150) pensent que « le terme discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. » Et la notion de discours possède deux aspects : le discours direct et le discours indirect. De «le forestier dit»: « l'animal de l'arbre contemple la nature », l'on a un discours direct car les propos du forestier sont cités textuellement comme il les a émis.

La dépendance par la ponctuation a donné plusieurs sens ou significations à la phrase P13 :

- avec la virgule et le point, il s'est agi de la position temporaire de l'animal dans

l'arbre ;

- avec le point, cette position est figée, définitive ;
- avec les deux points et le point, P13 s'inscrit dans le cadre d'un discours, le discours direct.

2-2- Dépendance à travers les transformations phrastiques

La transformation phrastique est le procédé par lequel une phrase simple peut se muer en phrase complexe, en phrase juxtaposée. Et chaque cas de transformation permet d'obtenir une phrase dont le sens est lié au contexte syntaxique dans lequel ladite phrase est énoncée. L'analyse se fera avec P14 (mon père dit le maire est un âne).

3-2-1- Dépendance à travers la phrase nominale, la phrase de début

C'est la phrase par laquelle les différentes transformations vont s'opérer. Avant ces transformations, il est utile de conférer un sens à cette phrase P14. Et P14 indique que le père qui est le maire est un âne. C'est là, la première interprétation faite de cet énoncé.

3-2-2- Dépendance à travers la phrase complexe

La phrase complexe est une phrase comportant plusieurs propositions dont certaines sont subordonnées à l'autre qui est dite principale. Et la proposition selon GALISSON et COSTE (1976 :449) est une « unité syntaxique construite autour d'un verbe, et qui peut être soit une phrase simple (proposition indépendante), soit un élément de phrase complexe (proposition principale, subordonnée. » La transformation de la phrase P4 en phrase complexe se fait par la transformation conjonctive, c'est-à-dire que la proposition conjonctive appelée également la conjonctive est introduite par une conjonction de subordination «que» ou par des locutions conjonctives (à ce que, de ce que), en ce que.)... et complète la plupart du temps le verbe de la proposition principale, comme le ferait un syntagme nominal complément d'objet. De la phrase P14, l'on introduit le maire est un âne» par «que», conjonction de subordination pour obtenir la phrase suivante : mon père dit que le maire est un âne. Dans cette phrase, «mon père dit» est la proposition principale ou la principale quand «que le maire est un âne» est la proposition conjonctive ou la conjonctive. Avec l'introduction d'une conjonction de subordination «que», P14 s'est transformée en phrase complexe par une opération syntaxique, une transformation syntaxique.

3-2-3- Dépendance à travers la phrase juxtaposée.

Une phrase est dite juxtaposée lorsque les membres de cette phrase sont séparés d'une virgule. Ainsi, par juxtaposition, P14 se décline désormais sous cette forme : mon père dit, le maire est un âne. Cette nouvelle syntaxe imprimée à P14 lui confère une syntaxe différente de la phrase nominale qu'elle a été.

La dépendance de la sémantique à la syntaxe par les transformations phrastiques a mis en œuvre trois éléments suivants :

- une phrase simple peut rester telle quelle, ayant une interprétation conforme à sa syntaxe ;
- une phrase simple peut se muer en phrase complexe ;
- une phrase simple peut se transformer en phrase juxtaposée.

CONCLUSION

L'analyse sur la syntaxe et la sémantique, deux branches de la grammaire du français, ne se contente pas de simplement présenter l'approche définitionnelle de ces deux notions, mais surtout de mettre en œuvre des modèles de représentations syntaxiques. Les représentations syntaxiques déduisant les significations, les interprétations sémantiques. L'étude met en relief le caractère complémentaire d'une part de ces deux entités et le caractère autonome d'autre part l'une par rapport à l'autre. Elle a débouché finalement sur le fait qu'a priori, la sémantique dépend de la syntaxe dans l'interprétation ou la lecture d'un texte, d'un mot. Elle se présente comme un outil d'apprentissage, de lecture d'interprétation tout court de lecture, d'interprétation tout court.

BIBLIOGRAPHIE

Revoir la présentation de la bibliographie: écrire intégralement le prénom ou les prénoms de ou des auteur (s). Mettre sur la même ligne «titre et sous titre de l'ouvrage et l'édition». Exemple : DUBOIS Jean et alii, 1994, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, éd. Larousse, Paris, 514 pages.

ARRIVE, M et alii (1986) : La grammaire d'aujourd'hui

Guide alphabétique de linguistique française,

éd. Flammarion, Paris, 683 P.

CAPELOVICI, J. (1994) : Le français sans fautes, éd l'archipel, Paris, 293 P.

CHOMSKY, N. (1969) : Structures syntaxiques, traduit de l'anglais par

ARDEAU, éd. du Seuil, Paris, 143 P.

CHRISTENSEN, M-H. et alii (1995) : Le Robert et Nathan (grammaire)

éd. Nathan, Paris, 265 P.

DRILLON, J. (1991) : Traité de ponctuation française, éd. Galimard,

Paris, 472 P.

DUBOIS, J. et alii (1994) : Dictionnaire de linguistique et des sciences du

Langage, éd. Larousse, Paris, 514 P.

FREI, H. (1971) : La grammaire des fautes, éd. Slatkine Reprints,

Genève, 314 P.

GALISSON, R. et COSTE, D. (1976) : Dictionnaire de didactique des

langues, éd. Hachette, Paris, 611 P.

GNAMIAN Bi E. A. (2010) : »l'emploi de la proposition subordonnée dans le

français ivoirien», in revue Laboratoire de

recherche Théories et Modèles Linguistiques,

n° 5 :1-11.

GREVISSE, M. (1995) : Précis de grammaire française, éd. Duculot,

Louvain-la-neuve, 315 P.

- GREVISSE, M. (2009) : Le français correct, guide pratique des difficultés, 6ème édition revue par Michèle Lenoble-Pinson, éd. De Boeck, Paris, 512 P.
- JACQUENOD, R (1995) : La ponctuation maîtrisée, éd. Marabout, Belgique, 317 P.
- KANNAS, C. (2003) : Le Bescherelle pratique, éd. Hatier, Paris, 617 P.
- LEQUERLER, N. (1994) : Précis de syntaxe française, éd. PUC, Caen, 233 P.
- NEVEU, F. (2005) : Dictionnaire des sciences du langage, 2ème édition revue et augmentée, éd. Armand COLIN, Paris, 390 P.
- PINCHON, J. (1986) : Morphosyntaxe du français, étude de cas, ed. Hachette, Paris, 201 P.
- WAGNER, R. L. et PINCHON, J. (1991) : Grammaire du français classique et moderne, éd. Hachette Paris, 688 P.